



**FORMATION ESCRIME ARTISTIQUE ET DE SPECTACLE
ANIMATEUR / EDUCATEUR
FORMATION ANIMATEUR SABRE LASER
NOUVELLE-AQUITAINE**

L'escrime artistique et de spectacle fait revivre la pratique de l'escrime à travers toutes les époques. C'est une discipline qui ne cesse de croître au sein des clubs.

Le sabre laser ASL-FFE est aujourd'hui une pratique multiple : Sportive en duel, martiale avec ses Katas ou ludique

Le Comité Régional Nouvelle Aquitaine vous propose la formation et la certification des diplômes fédéraux animateur/ éducateur en escrime artistique et de spectacle et animateur en sabre laser.

ORGANISATION DE LA FORMATION DES DIPLOMES

D'ESCRIME ARTISTIQUE ET DE SPECTACLE

Les diplômes fédéraux se déclinent en deux niveaux : l'animateur et l'éducateur fédéral d'escrime artistique et de spectacle.

La formation et la certification se décline au niveau de la région Nouvelle Aquitaine. Mickael DASSAS notre cadre référent agréé escrime artistique pilote cette formation avec le cadre technique.

DEFINITIONS :

L'animateur : L'animateur d'escrime artistique et de spectacle est un assistant de l'enseignant diplômé d'État ayant compétence à encadrer un groupe. Il peut prendre des responsabilités dans le cadre de l'initiation à l'escrime artistique et de spectacle. Il reçoit du maître des directives pédagogiques précises qu'il se limite à suivre. Il est capable de prendre des initiatives dans le cadre de l'animation.

L'éducateur : L'éducateur d'escrime artistique et de spectacle est un enseignant capable de soutenir les actions du diplômé d'État, il peut exercer en autonomie sous certaines conditions. Il conduit une action éducative avec un groupe en escrime artistique et de spectacle. Il participe à la vie du club.



ORGANISATION DE LA FORMATION ANIMATEUR :

La formation alterne des modules de formations sous forme de stage et des modules en situation, avec tuteur, au sein d'une structure d'accueil. Pour chacune des formations : 100h dont 60h avec le comité régional et 40h en club

ORGANISATION DE LA FORMATION DE LA FORMATION

ANIMATEUR SABRE LASER

Définitions : L'animateur fédéral de Sabre Laser est l'assistant technique de l'enseignant diplômé d'Etat.

Il a les compétences pour encadrer un groupe.

Missions :

- Prendre des responsabilités dans le cadre de l'initiation.
- Recevoir du maître des directives pédagogiques précises.
- Prendre des initiatives dans le cadre de l'animation.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Animateur : La formation se fait avec le comité régional. Elle alterne des modules de formations sous forme de stage et des modules en situation, avec tuteur, au sein d'une structure d'accueil. (100h dont 60h avec le comité régional et 40h en club)

Les stages se dérouleront en même temps que les stages escrime artistique.

Educateur : La formation éducateur sabre laser se fait avec l'institut de Formation de la Fédération : deux stages de 27h00 et 6h en FOAD et 40h en club. Les inscriptions se font auprès de l'IFFE. (Cf. site de la FFE onglet formation)

COÛT DE LA FORMATION :

Le CRENA financera tout ou partie des dépenses liées à l'encadrement des stages de formation du comité destinés notamment à la formation des animateurs et éducateurs (défraiement des intervenants et frais de transport, d'hébergement et de repas) sur proposition chaque année d'un programme de formation et d'animation co-construit entre l'ETR (représenté par Mickael Dassas) et le comité directeur.



EVALUATION ET CERTIFICATION DES FORMATIONS :

Les candidats seront évalués, à l'issue de leur formation, par un jury constitué par le cadre référent et agréé, par le CTS ou des enseignants diplômés d'Etat, possédant des compétences en escrime artistique.

Le diplôme est délivré par l'IFFE, aux candidats qui auront validé l'ensemble des modules.

Un calendrier formation précis est établi en début de saison, il précisera les lieux et dates des différents stages ou regroupements.

TABLEAU DES STAGES

STAGE	DIPLOME	DATES	LIEUX
STAGE 1	Animateur et éducateur / Animateur Sabre Laser	02 et 03 décembre	A déterminer
STAGE 2	Animateur et éducateur / Animateur Sabre Laser	20 et 21 janvier	A déterminer
STAGE 3	Animateur et éducateur / Animateur Sabre Laser	02 et 03 mars	A déterminer
CERTIFICATION	Animateur et éducateur / Animateur Sabre Laser	04 et 05 mai	A déterminer

Les lieux seront déterminés en fonction des inscrits.